

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 22 février 2019

**Atelier d'initiative citoyenne :  
« Strasbourg sans perturbateur endocrinien »**

Le Centre Administratif accueillera un cycle de quatre ateliers autour de la thématique des perturbateurs endocriniens du mois de février au mois de juin 2019.

Ces ateliers, auxquels la Ville de Strasbourg apportera son soutien organisationnel et logistique, auront lieu à l'initiative de citoyens. Ce nouveau dispositif est issu du Pacte pour la démocratie à Strasbourg. Il s'agira pour les Strasbourgeois d'échanger avec des experts, les services de la Ville et les élus concernés pour **contribuer à l'élaboration de la politique publique de lutte contre les perturbateurs endocriniens** par des préconisations concrètes, à l'échelle locale, nationale et européenne. Ils permettront également de sensibiliser les participants grâce au partage d'informations.

Fortement engagée sur cette thématique, la Ville de Strasbourg a signé en janvier 2018 la Charte d'engagement «Ville et territoire sans perturbateur endocrinien» proposée par le Réseau Environnement Santé. L'objet de cette Charte est de protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

En effet, les perturbateurs endocriniens sont présents partout dans notre quotidien et peuvent provoquer cancers, troubles de la fertilité, obésité, diabète, autisme etc... Ils ont également des effets néfastes sur notre environnement.

**Ludivine Quintallet, citoyenne, et Chantal Cutajar, adjointe au Maire en charge de la démocratie locale, co-animeront cet atelier.**

**Dates des réunions – au Centre Administratif**

**Réunion 1. Jeudi 28 février, de 19h à 21h. Des Perturbateurs endocriniens dans l'alimentation**

**Réunion 2. Jeudi 21 mars, de 19h à 21h. Des perturbateurs endocriniens dans l'air et dans l'eau**

**Réunion 3. Jeudi 18 avril, de 19h à 21h. Les déchets source de perturbateurs endocriniens**

**Réunion 4. Jeudi 23 mai, de 19h à 21h. Se protéger des perturbateurs endocriniens par l'information, la sensibilisation et la mobilisation.**

**Jeudi 13 juin : Publication du rapport des préconisations.**

***Ateliers ouverts à toutes et à tous, dans la limite des places disponibles.***